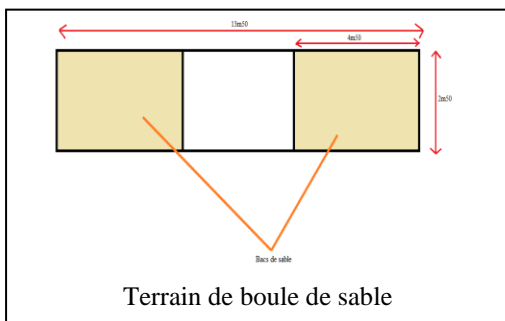


« BOULE DE SABLE »



Présentation sommaire

Identification :

Boule de Sable de Saint-Georges-sur-Loire et de Saint-Florent-le-Vieil

Personne(s) rencontrée(s) :

M. Louis Douezy
M. Henri-Pierre Gautier

Localisation (région, département, municipalité) :

Pays de la Loire, Maine et Loire (49) et Loire-Atlantique (44).

Indexation :

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Louis Douezy, Président de la société « Les amis de la Salle », Saint-Georges-sur-Loire (49).

M. Henri-Pierre Gautier, président de l'association régionale « Les amis de la Boule de Sable » et de la société « le Cercle de Notre-Dame d'Anjou », Saint-Florent-le-Vieil (49).

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Le jeu se pratique dans le Val de Loire, sur une zone en bord de Loire qui s'étend entre Nantes (44), Angers (49) et Cholet (49). Surtout à l'ouest d'Angers.

Adresse : 4, route Boutouchère

Ville : Saint-Florent-le-Vieil

Code postal : 49410

Téléphone : 02 41 72 73 77

Adresse de courriel : henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Site Web :

(B) Description

Description :

C'est un jeu de lancer de boule. Le terrain mesure 13m50 de long et 2m50 de large. Aux deux extrémités se trouvent un bac de sable de 4m50 de longueur entouré de grillage sur 3 côtés. Les 4 mètres de la partie centrale sont laissés libres. Souvent la surface est goudronnée, mais elle peut aussi être recouverte de sable. Dans les bacs, le sable est réparti en couche d'environ 30 cm d'épaisseur. Les bords du bac sont en bois (planches) et comptent dans la surface de jeu. Les joueurs peuvent les utiliser pour faire des « rétros » (c'est-à-dire rebondir sur la planche pour revenir vers le « maître » : petite boule en bois d'un peu plus d'1 kg mesurant environ 13 cm de diamètre).

Les joueurs se placent au bord du bac à sable opposé à l'air de jeu. Les 2 bacs se faisant face seront à tour de rôle aires de jeu fonctionnant ainsi sur un système « d'aller-retour ». Le premier joueur (tiré au sort) envoie le « maître », petite boule en bois mesurant environ 13 cm de diamètre. Il doit atterrir dans une zone située à 80 cm des deux côtés et 50 cm des deux bords (si le lanceur rate cette zone 3 fois de suite, c'est l'équipe adverse qui commence). Le joueur envoie ensuite sa première boule. Un joueur adverse lance la sienne et ainsi de suite, jusqu'à épuisement des boules. Les joueurs possèdent 1 boule chacun et ils s'affrontent en 2 équipes de 2, 3 ou 4 joueurs. Dans les tournois 1 contre 1, les joueurs lancent 2 boules et jouent en 11 points. Pour les équipes de 3, un joueur lance 3 boules. Si une équipe n'a plus de boules alors que l'autre en a encore, cette dernière les lance d'affilée. Les boules ne roulent pas, elles sont lancées.

L'équipe gagnante est celle qui place une de ses boules le plus près possible du « maître ». En cas d'égalité, c'est à l'équipe qui vient de lancer de rejouer. Toutes les boules qui sont situées plus près du maître que celles des adversaires rapportent des points. Celles qui sont à l'extérieur des planches ou qui tapent dans le grillage sont éliminées. Une partie se joue en 15 points. Ce jeu s'apparente à la pétanque.

Les boules sont en bois (chêne vert). Un ou deux trous sont parfois percés afin de faciliter le lancer en y insérant les doigts. Elles ont un diamètre compris entre 13,5 cm et 16,5 cm et pèsent de 1,6 kg à 3kg environ. Elles sont conservées dans l'eau afin d'éviter que le bois n'éclate, de ce fait elles sont peu transportées. Toutefois, elles restent fragiles et sont en général renouvelées après une saison (de février à novembre). Une boule coûte entre 6 et 8 € mais les boules sont fournies par les sociétés de boules de sable qui les conservent. Elles sont tournées sur un tour à bois spécial qui permet de les rendre régulières. Le maître est également en bois (parfois en plastique).

Il s'agit en majorité d'un sport d'homme (même si quelques femmes le pratiquent) à cause de la force nécessaire pour lancer la boule. En effet, les boules doivent être lancées directement dans le bac de sable.

Le terrain est ratissé et remis à niveau avant et après chaque partie afin d'égaliser le terrain.

La société « les Amis de la Salle » compte environ 220 membres et la société « le Cercle Notre-Dame d'Anjou » compte environ 309 adhérents. Les femmes pratiquent peu ce jeu. Elles représentent environ 5% des joueurs.

Vocabulaire particulier signalé par M. Gautier :

Aller au cul du maître : Placer sa boule juste derrière le maître.

Faire un coupe et passe : Séparer la boule du maître et prendre sa place.

Cavaler : Faire passer sa boule par-dessus une ou deux autres.

Bauger : Mesurer la distance entre les boules et le maître pour désigner l'équipe qui a le point.

Bander ou faire un rétro : Se servir de la bande du fond pour revenir en arrière.

Suivre la « Chalée » : Faire rouler sa boule dans une traînée de sable.

Biser un cul : Ne pas faire un point au cours d'une partie ».

Règlement officiel appliqué lors des championnats depuis 1985 :

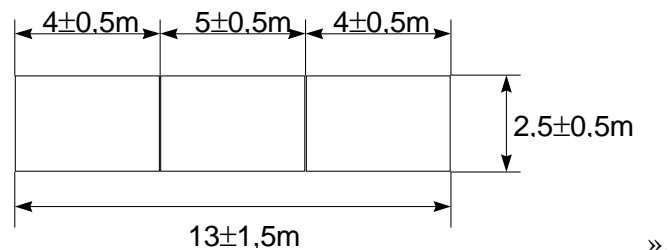
« Article 1 : Le maître sera en chêne-vert et aura un diamètre compris entre 13,5 cm et 14,5 cm. Les boules seront en chêne-vert ou en cormier et auront un diamètre compris entre 14,5 cm et 16,5 cm.

Article 2 : Le maître sera joué à plus de 80 cm des bandes des bouts et à plus de 50 cm des bandes des côtés (si ces distances ne sont pas respectées trois fois successives, le maître sera rejoué par l'équipe adverse).

Article 3 : Une boule sera retirée du jeu si elle tombe hors des limites du jeu (grillage compris). Les bandes font partie du jeu.

Article 4 : Un joueur ne devra pas sortir du jeu avant que la boule lancée par lui soit retombée.

Article 5 : Les jeux auront les dimensions suivantes :



Eléments matériels constitutifs de la pratique :

Un terrain constitué de 2 bacs de sable.

Des boules pleines en bois, parfois percées d'un ou deux trous.

Un maître en bois, avec un trou.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Du sable de la Loire (ramassé en bordure ou dans le fleuve) pour le terrain, du grillage et des planches de bois pour circonscrire le terrain, du bois de chêne vert pour les boules et le maître.

Le cormier et le buis étaient aussi utilisés pour la fabrication des boules mais ont progressivement été remplacés par le chêne.

Des planches de récupération (traverses de chemin de fer, planches de récupération de chaussée).

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Un tour à bois spécial pour confectionner les boules. Un menuisier de Beausse (49) fabrique les boules et les maîtres.

Un râteau pour égaliser le terrain et répartir le sable.

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**Produits réalisés :**

La boule d'honneur (trophée remis aux vainqueurs d'un concours).

Lieu d'exercice :

En extérieur, sur un terrain de boule de sable, dans la zone située entre Nantes (44), Angers (49) et Cholet (49). Il existe des sociétés de boule de sable dans les villes et villages de Beaupreau (49), Beausse (49), Belligné (44), Chalonnes-sur-Loire (49), Champtocé-sur-Loire (49), Chaudefonds-sur-Layon (49), La-Pommeraye-sur-Loire (49), Liré (49), Montjean-sur-Loire (49), Rochefort-sur-Loire (49), Sainte-Christine (49), Saint-Florent-le-Vieil (49), Saint-Georges-sur-Loire (49), Saint-Germain-des-Prés (49) et Saint-Laurent-du-Mottay (49).

Apprentissage et Transmission :

L'apprentissage se fait par observation et se transmettait entre hommes. L'origine de ce jeu remonterait aux mariniers qui pratiquaient ce jeu en bord de Loire pour se divertir lorsqu'ils étaient amarrés.

Il n'y a pas besoin de prendre de leçons, l'apprentissage se fait par la pratique et l'observation. La transmission contemporaine se fait aux jeunes générations par le biais de démonstrations auprès d'écoles et de collège.

(C) Historique**Historique général :**

Le jeu aurait plusieurs origines différentes qui n'ont pas été conservées dans les écrits mais transmis de manière orale.

Dans une première version, le jeu aurait été créé par les tuffeliers (marins travaillant sur les bateaux convoyant le tuffeau sur la Loire). Selon la légende, par mauvais temps, ils jouaient à la « boule de fort » (cf. fiche inventaire) dans les cales vides du bateau. En revanche, lorsque le temps le permettait, ils sortaient jouer au grand air sur les grèves. Les joueurs plantaient un piquet sur les bancs de sable en bord de Loire et lançaient des cubes de bois. Le but était de s'approcher le plus près possible du piquet. Au fil du temps, les cubes se seraient arrondis jusqu'à devenir des boules. Il s'agit de l'origine dite « ligérienne ». Pour certains, la boule de sable serait l'ancêtre de la boule de fort.

Dans une seconde version, c'est sur la terre ferme que serait né ce jeu. Il aurait été inventé par les fermiers et leurs employés lorsqu'ils jouaient à la « paillasse ». Dans ce jeu, un piquet était planté dans le sol et les joueurs devaient faire rouler des rondins de bois au plus près.

Enfin dans une troisième version, « la seigneuriale », le seigneur invitait une fois par an ses vassaux à jouer avec lui à des jeux de boule. Le vainqueur se voyait offrir une boule peinte aux couleurs du seigneur. Celle-ci serait à l'origine de la remise de la « boule d'honneur » décernée aujourd'hui aux gagnants lors des compétitions.

Toutefois, aucun écrit et aucun élément matériel (boule décorée) n'ont été retrouvés afin de valider ces hypothèses.

C'est de ce jeu que viendrait l'expression « se rapprocher du maître ».

Les planches qui délimitaient le bac de sable étaient récupérées (chaussées des ponts démontés, traverses de chemin de fer).

Un championnat régional est créé en 1998.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

La société des « Amis de la Salle » de Saint-Georges-sur-Loire a été créée en 1987. Les membres fondateurs pratiquaient ce jeu dans les communes alentours et ont eu envie de créer des terrains sur leur commune. Les 4 terrains de Saint-Georges-sur-Loire sont sur un terrain privé.

La société « le Cercle de Notre-Dame d'Anjou » de Saint-Florent-le-Vieil a été fondé en 1873 par le curé de la paroisse afin que les jeunes puissent se rencontrer et afin d'éviter qu'ils aient de « mauvaises fréquentations » alors que M^{gr} Freppel (député du Finistère et évêque d'Angers) approuve les statuts du Cercle. La société compte alors environ une quarantaine de membres.

Ce jeu était déjà pratiqué par des moines de la commune auparavant.

Pendant la Première Guerre Mondiale, le Cercle est fermé. Il est ré-ouvert en 1919. En 1940, les locaux du Cercle sont occupés par les soldats et le Cercle est à nouveau ouvert en 1941.

En 1985, les règles sont uniformisées et codifiées. Le Cercle compte alors plus de 350 membres.

Historique détaillé du Cercle Notre-Dame d'Anjou de Saint-Florent-le-Vieil de M. Gautier :

« Aussi insolite que sa jumelle la boule de Fort, la boule de Sable ne fleurit que sur les bords de Loire, dans un triangle compris entre Nantes, Angers et Cholet. Notre cité n'étant pas en reste, sur l'esplanade du Montglonne, l'œil curieux sera attiré par la petite porte Croisille, juste à la droite de l'église abbatiale. En la franchissant, le visiteur appréhendera l'ancienne cour bénédictine, blottie contre l'église. Là, plus de moines mais des gaillards qui s'amuse sur plusieurs paires d'aires ensablées se faisant face à une distance de 5 m. Bienvenue au Cercle Notre-Dame d'Anjou, la doyenne des associations florentaises !

L'histoire débute officiellement le 14 septembre 1873, lorsque Monseigneur Freppel, député du Finistère et évêque d'Angers, approuve les statuts d'une nouvelle Société florentaise, née sous le vocable de Notre-Dame d'Anjou. On n'y trouvera ni jeux de hasard, ni abus de consommation, ni discussions politiques, mais d'honnêtes distractions liées à la boule de Sable, dont la présence remonterait au XVI^{ème} siècle. Le 28 décembre suivant, une première réunion a lieu dans un local contigu à l'église : les actuelles chapelles des fonds baptismaux de l'abbatiale et du Sacré-Coeur, qui devaient alors être séparées du sanctuaire par un mur. L'abbé Jean-Baptiste Simon, curé doyen de notre cité, y présente un arrêté préfectoral daté du 24 septembre. Celui-ci autorise la formation d'une Société d'hommes et de jeunes gens, sans barrière socioprofessionnelle, et ce afin qu'ils se divertissent après les offices (tout en les écartant des mauvaises fréquentations !).

La Société se divise alors en deux sections suivant l'âge : la première, pour les jeunes gens, sous le patronage de saint Louis de Gonzague et la seconde, pour les hommes, sous celui de saint Joseph. De droit, le curé en sera le directeur, son vicaire le sous-directeur. On élit aussitôt les autres membres du bureau, dont le président sera Charles-Victor Gazeau, notre maire de l'époque.

Le Cercle est né, il compte déjà 46 membres à qui il est demandé de verser, à titre de mise de fonds, une somme de 10 francs. Mais trois ans plus tard, la trésorerie connaît un premier déficit, dû en partie aux charges du balayage et à l'achat d'huiles et bougies pour les veillées d'hiver. Fin 1887, Charles-Victor Gazeau décède. Plus de président jusqu'en 1919, et le curé Louis Davy, arrivé en 1885, dirige seul jusqu'en 1897. Le curé Léon Bretaudeau lui succèdera. En 1912, l'assistance aux obsèques des sociétaires devient obligatoire.

De 1915 à 1919, de nombreux sociétaires étant à la guerre, le Cercle n'aura plus d'activités. Puis, en 1919, lors d'une réunion sous la nouvelle présidence d'Eloi Baudouin, le curé Jules

Charnacé annonce sa réouverture. Il rappelle la mémoire des membres tombés au champ d'honneur et de ceux qui sont décédés par suite de maladie, dont Léon Bretaudeau, en 1917.

Fin 1926, Emile-Charles Briant remplace Eloi Baudouin. Sa présidence dévouée, jusqu'en 1960, ranima la flamme de la Société. Le 26 novembre 1939, l'actuelle salle de réunion (ancien réfectoire des bénédictins) se trouvant libre par suite du départ de réfugiés, on la remet en état avant de la rouvrir. Mais, en 1940, celle-ci est occupée par les troupes françaises puis allemandes. Le 10 avril 1941, Emile-Charles Briant obtient de la Kommandantur d'Angers une autorisation de réouverture. La même année, un cellier sera construit et le sapin mort, près des jeux de boules, abattu. Un an plus tard, on plante le platane qui subsiste encore.

Fin 1943, le curé Marcel Loizeau remplace Jules Charnacé comme directeur du Cercle. Le curé demande que le Cercle soit fermé durant les messes et qu'il reste ouvert tout l'après-midi. En août 1944, il tient aussi à reprendre l'ancienne coutume d'un Pater et d'un Ave au début de chaque séance. Le curé et le vicaire assuraient quasiment la marche de la société, mais, le 16 octobre 1960, le curé Loizeau explique que de plus en plus occupés par différentes œuvres, ils ont dû laisser la gestion au président. Louis-Joseph Retailleau, membre depuis le 12 octobre 1919, est élu président en 1960.

Le 10 janvier 1965 est formée sur le plan paroissial l'Association d'éducation populaire La Montglonnaise. Le Cercle y adhère tout en restant indépendant au sein de ce groupement de sociétés.

En janvier 1967 est arrangé un troisième jeu de boules. En 1971, un comité pour l'Oscar de la boule de sable se constitue avec les sociétés environnantes. Le Cercle y est représenté par Henri-Pierre Gautier. C'est aussi une date mémorable de la remise en état des jeux de boules. On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et pourtant le Cercle fête son centenaire fin 1973 ! Fait assez rare pour que le maire Georges Menan et nombre de ses conseillers municipaux reçoivent les administrateurs du Cercle à la mairie. Les dames, pour la première fois, ont droit de cité dans la Société, invitées à s'unir à la prière et à la joie de leur maris lors de la messe-anniversaire concélébrée par le chanoine Marcel Loizeau, ancien directeur du Cercle, assisté du chanoine Henri Biotteau son successeur depuis 1964, puis de l'abbé Jean-Florent Girardeau, enfant de la paroisse. Après la messe, 90 sociétaires assistent à l'assemblée générale, durant laquelle Louis-Joseph Retailleau, nommé président d'honneur, retrace l'historique de la Société, qui compte alors 185 membres. S'ensuit un banquet qui réunit 140 convives, dont les épouses des sociétaires. Chacun lève son verre à la « jeunesse du centenaire », dont Colette Habert, alors maire-adjointe et représentant le maire Georges Menan, empêché par un congrès à la capitale.

En 1974, Roger Thuleau accède à la présidence. Il devient nécessaire d'arracher un noisetier pour ouvrir un quatrième jeu de boules. Le 17 mai, on adopte le principe de nommer un responsable pour chaque dimanche. Il est décidé en 1975 d'élaguer le laurier de la cour, qui bouche la visibilité des chambres des pensionnaires de la maison de retraite. Des travaux sont en outre effectués sur les jeux, afin de les renforcer.

En 1983, pour la première fois, le Cercle est sacré vice-champion départemental de l'Oscar (sur 22 clubs). Le 22 mai 1985, le vin d'Anjou fait son entrée. Le 7 décembre de la même année est officiellement adopté le règlement codifié du jeu. Fin 1986, Henri-Pierre Gautier devient président de l'association, qui compte désormais 354 sociétaires. En décembre 1989, Alain Gabory propose de réunir les bénévoles des associations de Saint-Florent-le-Vieil, de La Boutouchère et des relais de la paroisse Saint-Maurille, en Eure-et-Loire pour un premier tournoi de boules de sable inter-associations, le lundi de Pentecôte, au profit d'œuvres humanitaires.

En 1990 sont aménagés un nouveau jeu de boules, les parterres et de nouveaux sanitaires ; on installe aussi des protections sur les jeux de boule. Le 1^{er} avril de la même année est alors organisé le premier concours inter-associations : 100 engagés, répartis en 34 équipes, représentent 25 associations. On compte près de 400 spectateurs. La Pologne (Rayon florentais) est le premier vainqueur.

En 1992, on accueille comme nouveau directeur l'abbé Guy Désiré. Le 13 novembre 1993, 250 Florentais fêtent les 120 ans de l'association, riche de 406 adhérents. Joseph Huteau, membre depuis le 12 octobre 1924, est présent à la fête. Un hommage bien mérité est rendu à Louis-Joseph Retailleau, décédé quelques jours plus tôt. Il aura pendant 74 ans contribué par son dévouement et sa bonne humeur au fonctionnement de la société. Le président retrace aussi le parcours des plus anciens sociétaires, dont Jean-Baptiste Sautejeau, ancien sacristain et membre depuis 1937, dont chacun garde en mémoire les bons mots. En 1994 est installé un chauffage électrique programmé dans la salle principale, ce qui permet, le dimanche matin, aux beloteurs de goûter une température agréable. Le 31 décembre 1996 sont adoptés les nouveaux statuts de l'association, sous la loi de 1901.

Le 13 décembre 2003, nos boulistes deviennent figurants le temps d'une séquence télévisuelle. Un reportage met à l'honneur le Cercle dans le cadre du magazine de France 3 « La ruée vers l'air », consacré au Pays des Mauges. Le 29 mai 2004, on fait une démonstration de boules entre les deux ponts pour fêter leur anniversaire. En 2006, le concours inter-associations du lundi de Pentecôte n'a pas lieu, car ce jour n'est plus férié. Il reprendra cependant dès l'année suivante. Fin août 2008, c'est au tour du journal de 13 heures de TF1 d'offrir une tribune au Cercle et aux ficelles de ce jeu ancestral. On est prié de jouer juste pour la caméra ».

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input checked="" type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input checked="" type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Participation à un projet de valorisation mis en place par la FALSAB (Confédération des comités de sports et jeux traditionnels de Bretagne). | |

Actions de valorisation :

Portes-ouvertes et initiations pour les classes d'enfants (CM1, CM2 et 6^e) qui viennent y assister dans le cadre de sorties scolaires et pédagogiques.

Depuis 2008, organisation d'une « journée annuelle de la Boule de Sable ».

Participation au Festival des Jeux de Panazol (87) pour représenter la boule de sable.

Depuis 1990, une rencontre annuelle réunie toutes les associations de la boule de sable. Les gains sont reversés à des associations humanitaires.

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Articles de presse locale, journal télévisé (reportage diffusé sur TF1 en août 2008).

Participation à des festivals nationaux et internationaux. Rallyes, challenges, tournois.

Jeu représenté au Musée de la Boule, de la Pétanque et du Jeu Provençal de Marseille.

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

Linden Gérard, *La boule de fort par noms et par mots*, éd. Cheminements, coll. Mots d'ici, 2006, pp. 155-158.

Marais Jean-Luc, *Les sociétés d'hommes*, éd. Ivan Davy, 1986.

(E) Mesures de sauvegarde

Dossier de la FALSAB pour une proposition d'inscription des jeux traditionnels bretons sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : 9 et 10 juillet 2012, Châteauneuf sur Sarthe

Date de la fiche d'inventaire : 10 juillet 2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Chloé Rosati-Marzetti

Nom du rédacteur de la fiche : Chloé Rosati-Marzetti et Henri-Pierre Gautier (pour l'historique du Cercle Notre-Dame d'Anjou).